



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée ALAIN CHARTIER
BAYEUX

**Lycée
Alain CHARTIER**

Bayeux, le 26/08/2026

LAURENT MACREL

Proviseur

Tél. 02 31 92 09 22

Mél. Ce.0140004d@ac-normandie.fr

Lycée Alain Chartier
Place de la Lombarderie
14 400 BAYEUX

A

Mesdames et Messieurs
les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

1) Planning de la rentrée scolaire du mardi 1^{er} septembre 2026 au lycée Alain Chartier

Veuillez trouver ci-dessous le planning de la rentrée scolaire du mardi 1^{er} septembre. Des éléments du calendrier 2026/27 rythmant l'année scolaire, tels que les dates des conseils de classe ou des rendez-vous parents-professeurs, vous seront communiquées fin septembre.

Elèves de 2deGT inscrits en 2de01, 2de02 et 2de03	Elèves de 2deGT inscrits en 2de04, 2de05 et 2de06
Proviseur en charge du suivi de la scolarité : M. MACREL, proviseur-chef d'établissement	Proviseur en charge du suivi de la scolarité : Mme DELAUNAY, proviseure-adjointe au chef d'établissement
<u>Mardi 1^{er} septembre</u> 8h00 : affichage dans le hall des listes de classe 8h05-8h59 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux 8h59-9h54 : réunion en salle polyvalente 9h54-10h09 : pause 10h09-11h04 : visite de l'établissement 11h04-11h30 : retour dans les salles de classe 11h30-13h27 : pause déjeuner 13h27-16h31 : début des cours selon les emplois du temps 16h31 : fin des cours ; pot de bienvenue dans la cour, devant le self	<u>Mardi 1^{er} septembre</u> 8h00 : affichage dans le hall des listes de classe 8h05-8h59 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux 8h59-9h54 : visite de l'établissement 9h54-10h09 : pause 10h09-11h04 : réunion en salle polyvalente 11h04-12h03 : retour dans les salles de classe 12h03-13h27 : pause déjeuner 13h27-16h31 : début des cours selon les emplois du temps 16h31 : fin des cours ; pot de bienvenue dans la cour, devant le self



<u>Lundi 14 septembre 17h45 : réunions d'information par classe à destination des parents d'élèves de 2deGT</u> (présentation de l'année scolaire, des enjeux, etc.)	
L'année scolaire de 2deGT est déclinée en trois <u>trimestres</u> (septembre-fin novembre ; décembre-mi-mars ; mi-mars-juin)	
Elèves inscrits en 1ère et en Terminale	
<u>Mardi 1^{er} septembre</u> 13h00 : affichage des listes de classe et des salles 13h27-14h22 : prise en charge par les professeurs principaux 14h26-16h31 : début des cours selon les emplois du temps 16h31 : fin des cours, pot de bienvenue dans la cour, devant le self	
<u>Mardi 15 septembre 17h45 : réunions d'information par classe à destination des parents d'élèves de 1ère</u> (présentation de l'année scolaire, des enjeux, etc.)	
<u>Jeudi 17 septembre 17h45 : réunions d'information par classe à destination des parents d'élèves de Terminale</u> (présentation de l'année scolaire, des enjeux, etc.)	
L'année scolaire des élèves scolarisés en 1 ^{ère} et en Terminale se déroule en semestres, de septembre à mi-janvier et de mi-janvier à début juin).	

Le **restaurant scolaire** sera ouvert à tous les élèves inscrits en tant que demi-pensionnaires dès le mardi 1^{er} septembre.

Les **emplois du temps** seront provisoires jusqu'au vendredi 11 septembre afin d'opérer éventuellement quelques ajustements, puis une version définitive sera mise en œuvre à partir du lundi 14 septembre.

2) Téléphone portable et autres appareils connectés

Au lycée Alain Chartier, depuis janvier 2025, les élèves ont l'obligation de déposer leurs téléphones portables au début de chaque cours dans un casier situé à l'entrée de chaque salle de classe.

Une circulaire du 2 juillet 2026 a posé le principe de l'interdiction du téléphone portable et de tout appareil connecté (montres, lunettes, etc.) à la rentrée 2026 dans l'ensemble des locaux des lycées.

Afin de modifier le règlement intérieur en conséquence, un échange avec les élus lycéens au CVL 2026/27 aura lieu en novembre, afin d'étudier entre autres les éventuelles dérogations, puis un amendement au règlement intérieur sera proposé au vote du conseil d'administration fin novembre pour une mise en application au 1^{er} janvier 2027.



3) Conseil d'administration 2026/27

Les élections de vos représentants au conseil d'administration du lycée Alain Chartier pour 2026/27 seront de nouveau dématérialisées cette année afin de faciliter la participation. Des consignes de vote électronique, via le logiciel Pronote, vous seront communiquées début octobre.

4) Missions et coordonnées du service Vie Scolaire

Le service de la Vie Scolaire est un rouage essentiel au fonctionnement de tout établissement scolaire. Au carrefour du pédagogique et de l'éducatif, il assure la liaison entre de nombreux interlocuteurs et coordonne les actions et les interventions pédagogiques et éducatives auxquels il est associé. Il a pour mission, entre autres, la gestion des **retards et absences des élèves**.

Responsable du service Vie Scolaire : Mme GUIBOUT, CPE

Service vie scolaire : viescolaire.0140004d@ac-normandie.fr

5) Missions et coordonnées du service Intendance

Le service Intendance assure la gestion financière et matérielle du lycée, ainsi que l'encadrement des personnels techniques et administratifs. C'est notamment le service en charge de la **demi-pension**.

Responsable du service Intendance : Mme VIAL, Secrétaire Générale

Service Intendance : int.0140004d@ac-normandie.fr

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LAURENT MACREL